

ASSOCIATION SUD-ASIATIQUE DE COOPÉRATION RÉGIONALE - PROFIL

PROFIL

L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) a été créée en 1985, à la suite de la signature de la Déclaration de Colombo, le 16 août 1985, par les chefs d'État et de Gouvernement des neuf pays membres de la région. L'ASACR a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région sud-asiatique.

Le statut de l'ASACR est régi par la Déclaration de Colombo et le Règlement de l'ASACR. Les membres de l'ASACR sont les neuf pays suivants : Bangladesh, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Thaïlande, Thaïlande et Maldives. L'ASACR a pour siège social à Colombo, au Sri Lanka.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

L'ASACR a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région sud-asiatique. Elle vise à faciliter l'établissement de liens de coopération entre les gouvernements, les entreprises et les institutions de la région, à promouvoir le développement économique et social, et à servir les intérêts communs de la région.

L'ASACR a été créée par la Déclaration de Colombo, le 16 août 1985, par les chefs d'État et de Gouvernement des neuf pays membres de la région. Elle a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région.

ASSOCIATION SUD-ASIATIQUE DE COOPÉRATION RÉGIONALE - PROFIL

PROFIL

L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) a été créée en 1985, à la suite de la signature de la Déclaration de Colombo, le 16 août 1985, par les chefs d'État et de Gouvernement des neuf pays membres de la région. L'ASACR a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

L'ASACR a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région sud-asiatique. Elle vise à faciliter l'établissement de liens de coopération entre les gouvernements, les entreprises et les institutions de la région, à promouvoir le développement économique et social, et à servir les intérêts communs de la région.

L'ASACR a été créée par la Déclaration de Colombo, le 16 août 1985, par les chefs d'État et de Gouvernement des neuf pays membres de la région. Elle a pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale et de servir les intérêts communs de la région.